



# OHADA



## CONFÉRENCE INTERNATIONALE

**Thème :** Le nouveau cadre juridique du recouvrement des créances et de l'exécution forcée entre en vigueur dans les États membres de l'OHADA

**Quand ? :**

**Vendredi**

**16 février 2024**

à partir de 9h30 heure locale de Yaoundé (8h30 GMT)

**Où ? :** Au siège de l'OHADA sis à Yaoundé / et en visioconférence par zoom, inscription suivant le lien: <https://sigweb.ersuma.org/formation/SPO2024-C1>

**Public cible :** Professionnels du droit (Magistrats, Avocats, Huissiers, Notaires, Greffiers, Juristes d'entreprise, dirigeants et administrateurs d'entreprises), Professionnels de banques, Professionnels de la finance, agents de recouvrement, opérateurs économiques, Enseignants-Chercheurs, Étudiants



**Modalités de participation :** la participation est **gratuite**, en présentiel comme en ligne. Compte tenu des capacités limitées de la salle de conférences, les personnes désireuses de participer en présentiel sont priées de s'inscrire en envoyant un mail à [bion.sp@ohada.org](mailto:bion.sp@ohada.org)

### Programme (en heure locale de Yaoundé)

▶ <b>9h-9h30 : accueil et installation des participants</b>	▶ <b>10h20-10h40 : Apports et espoirs des huissiers de justice dans le nouvel AUVE</b> , par <b>Me Florent MOUNGUENGUI</b> , Président de la Chambre nationale des Huissiers de Justice du Gabon
▶ <b>9h30 : début de la conférence, sous la modération de Me Alain NGONGANG SIME</b> , Président de l'Union Africaine des Huissiers de Justice (UAHJ)	▶ <b>10h40-11h00 : Regard des entreprises sur le nouvel AUVE</b> , par <b>Me Moussa SOUMAH</b> , Président de l'Association africaine des Juristes de banques et établissements financiers (AJBEF)
▶ <b>9h30-9h40 : mot du Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE</b> , Secrétaire Permanent de l'OHADA	▶ <b>11h00-11h30 : Le nouvel Acte uniforme, entre clarifications et innovations</b> , par <b>Pr. Ndiaw DIOUF</b> , Expert rédacteur du nouveau texte.
▶ <b>9h40-10h00 : Retour sur le processus de révision de l'AUVE</b> , par <b>Dr. Alexis NDZUENKEU</b> , Directeur des affaires juridiques, de la documentation et de la communication de l'OHADA	▶ <b>11h30-11h45 : Propos conclusifs du Pr. Mayatta Ndiaye MBAYE</b> , Secrétaire Permanent de l'OHADA
▶ <b>10h00-10h20 : La place de la jurisprudence dans le nouvel AUVE</b> , par <b>Dr. Mounetaga DIOUF</b> , Juge à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage	